



**Communauté d'intérêts pour les transports
publics Suisse**

case postale 299 3000 Bern 6

info@citrap.ch www.citrap.ch

Bea Heim, Présidente
Conseillère nationale
Untere Kohliweidstrasse 27
4656 Starrkirch-Wil

Communiqué de presse de la Communauté d'intérêts pour les transports publics Suisse

Starrkirch-Wil, 10. 11. 2014

La téléphonie mobile dans les trains n'est pas une tâche de l'Etat

La CITraP Suisse reconnaît le besoin de pouvoir utiliser Internet durant les trajets en train. Le bureau mobile représente clairement un avantage concurrentiel pour le rail.

La CITraP Suisse s'oppose cependant à ce que cette offre soit financée par le contribuable ou par la clientèle des chemins de fer – offre dont la majorité ne fait d'ailleurs pas usage. C'est bel et bien la tâche des opérateurs de téléphonie mobile. Ce sont eux qui génèrent les recettes découlant de cette utilisation. Au vu des bénéfices qu'ils déclarent, ils sont sans autre en mesure de financer les installations nécessaires dans les voitures de chemin de fer et le long des voies.

La CITraP Suisse s'attend à ce que le DETEC reconsidère son intention de subventionner indirectement les opérateurs de téléphonie mobile avec l'argent des contribuables, et à ce qu'il leur demande de mettre rapidement à disposition par eux-mêmes l'offre de téléphonie mobile dans les trains.

Pour tous renseignements:

Bea Heim, Conseillère nationale, Présidente de la CITraP Suisse
079 790 5203